



CAMP DE BEVERLOO.

Après que l'explosion révolutionnaire de 1830 eut brusquement détaché du royaume des Pays-Bas les anciennes provinces belges et constitué celles-ci en Etat indépendant, la Hollande et la Belgique restèrent dans une continuelle expectative, jusqu'au règlement définitif du traité de séparation et de partage, laborieusement élaboré par la Conférence de Londres.

Pendant neuf années consécutives, la Belgique, dont l'existence n'était point suffisamment assurée, se vit ainsi obligée d'entretenir une armée relativement nombreuse. Pour tenir sa rivale en respect, des troupes furent réunies et échelonnées le long de la frontière du nord, à Bouwel, à Schilde, à Zonhoven, à Diest, à Beverloo, dans des positions militaires convenables, de manière à pouvoir agir sans retard ou se transporter rapidement vers les points menacés.

Le plus ancien camp d'observation est celui de Zonhoven, qui fut dressé au mois de juillet de l'année 1831; le camp de Diest, établi en septembre de la même année, subsista jusqu'en 1835; celui de Bouwel dura de 1832 à 1834; celui de Schilde, situé à proximité du précédent, fut installé en 1833 et démoli trois ans plus tard; enfin les troupes campèrent pour la première fois dans la bruyère de Beverloo, en 1835.

Ces camps étaient dressés sur des landes incultes ou sur des terrains de peu de valeur

loués par l'État ; ils se composaient de tentes, d'abris en paille ou de baraques en planches à deux versants, disposés et alignés suivant les préceptes de la castramétation. Certes, le confortable laissait beaucoup à désirer dans ces cahutes improvisées, où le soldat avait à peine la place nécessaire pour poser son sac et pour se coucher ; mais il importait de soustraire momentanément la troupe à l'atmosphère énervante des garnisons, de compléter son instruction et de la tenir prête à tout événement.

L'expérience acquise pendant les premières années de notre régénération nationale mit bientôt en lumière les principaux inconvénients de ce mode de campement provisoire : la location des terrains, les indemnités à payer aux propriétaires et aux fermiers, entraînaient des dépenses considérables ; de plus, la troupe était mal logée, mal à l'aise et exposée à toutes les intempéries des saisons.

En 1835, comme la solution des difficultés pendantes se faisait attendre, le Gouvernement résolut de supprimer les camps provisoires et de n'en plus former qu'un seul, suffisamment vaste, pouvant recevoir, au besoin, un caractère de permanence que les autres n'avaient pas eu. Le camp de Diest convenait à peine pour une brigade d'infanterie, et ne se prêtait guère à l'installation définitive d'un établissement d'instruction. Il importait donc de rechercher un emplacement plus convenable, confinant à de vastes terrains sur lesquels l'armée pût s'exercer librement, et satisfaisant en outre aux conditions voulues de stratégie, d'économie et de salubrité.

Sous le rapport stratégique, le nouvel emplacement devait permettre d'exercer une surveillance active sur la frontière du nord, incessamment menacée, et n'être pas trop éloigné de l'intérieur du pays ; au point de vue économique, il devait comprendre une vaste étendue de terrains de peu de valeur, sur lesquels la troupe pût asseoir largement son campement et effectuer des manœuvres d'ensemble ; enfin, à ne considérer que les convenances hygiéniques, le choix devait porter sur une contrée accessible partout, bien exposée, formée d'un sol parfaitement sec, abondamment pourvue d'eau d'excellente qualité et soustraite à l'influence nuisible des marécages.

Les bruyères de Beverloo, qui s'étendent jusqu'à la route de Hasselt à Bois-le-Duc, offraient merveilleusement, sous ce triple rapport, les conditions essentielles requises pour l'assiette d'un camp permanent d'instruction. Aussi le Gouvernement s'empressait-il, d'après le désir du roi Léopold I^{er}, de s'en assurer la jouissance en prenant en location, aux communes propriétaires, toute l'étendue nécessaire à son établissement. A l'époque où, pour la première fois, les troupes occupèrent cette plaine aride et désolée, en mai 1835, on ne voyait aucune demeure à une lieue à la ronde ; c'est à peine si l'on apercevait au loin quelques rares plantations.

L'utilité d'un camp d'instruction était d'ailleurs indiscutable. La jeune et vaillante armée belge, bien qu'animée du plus fervent patriotisme, ne formait pas encore, à beaucoup près, un tout homogène, capable d'agir avec ensemble ; elle avait besoin, pour parfaire son instruction, d'être façonnée à la vie commune, aux allures et au régime des camps, de contracter cet esprit et ces habitudes militaires que les grands

rassemblements de troupes peuvent seuls développer et, enfin, d'être initiée à des manœuvres se rapprochant des opérations de la guerre.

En 1841, les avantages de la position choisie ayant été généralement reconnus et appréciés, le Gouvernement acquit à l'amiable, à raison de 55 francs l'hectare, une partie des terrains déjà occupés ou employés par la troupe. En même temps, il passa, avec les communes propriétaires, un bail de location en vertu duquel il se réservait la faculté d'en acheter successivement d'autres, confinant à l'assiette du camp, au même prix que les premiers. Ces terrains, destinés aux exercices, furent d'ailleurs loués à perpétuité, moyennant un franc l'hectare par an. Toutefois l'État pouvait, à sa convenance, résilier le bail en tout ou en partie, et les communes, par contre, conservaient sur ces propriétés, en dehors du temps des manœuvres, le droit de pacage et d'affouage, sans pouvoir faire ni excavations ni constructions.

De 1848 à 1865, le département de la guerre, usant de la réserve qu'il s'était ménagée, acheta successivement aux communes intéressées la totalité des terrains qu'il tenait en location. Aujourd'hui la superficie du domaine national, affecté au campement permanent des troupes et aux manœuvres, est de 4,446 hectares, dont 430 à peu près forment le camp proprement dit. Cette vaste étendue de terrain est comprise entre une branche de la Nèthe, au nord, et le Zwarte-Beek, affluent du Démer, au sud; elle relève du bassin de la Grande Nèthe et n'est arrosée par aucun cours d'eau. Une chaîne de dunes la sépare du lit du Zwarte-Beek.

En comparant les caractères géologiques et la flore du camp, à ceux des terrains qui l'entourent, on est naturellement amené à croire que cette puissante masse de sable ne constitue qu'un véritable banc, mis à jour dans les âges préhistoriques par un soulèvement et un retrait subit de l'Océan. La nature du sol et le caractère des dunes semblent attester à la fois cette origine et la promptitude du phénomène, car on ne découvre presque nulle part, sinon dans les parties déclives, ces détritits mêlés d'argile que la mer a déposés depuis sur les flancs des bancs et sur les côtes, transformés par là en *schorres* d'une fertilité remarquable.

Ce sol arénacé, dont la majeure partie est condamnée par sa composition à une éternelle stérilité, présente invariablement les mêmes caractères géologiques, la même uniformité d'aspect. Partout on rencontre une première couche de sable gris, plus ou moins épaisse, mêlée à une quantité assez abondante de cailloux erratiques agglomérés ou roulés; en dessous règne, à des profondeurs variant de 30 à 70 centimètres, une croûte noire de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, très dure, compacte et entièrement imperméable à l'air et à l'eau. Cette croûte, que les gens du pays appellent *schurft* (gale), est composée de sable fin, d'un peu d'oxyde de manganèse, d'un hydrate de fer et d'une assez grande quantité de détritits de végétaux; elle oppose aux racines des plantes un obstacle invincible et doit être défoncée avant que l'on puisse cultiver. Exposée à l'air, elle perd sa dureté, se désagrège peu à peu et se transforme en un principe fertilisant. Enfin, en dessous de la croûte noire, on ne trouve plus que du

sable très fin et très maigre, sur une profondeur indéfinie; tantôt ce sable est tout à fait pur, tantôt il renferme une plus ou moins grande quantité d'argile, assez favorable à l'ameublissement du sol.

Avant 1853, la partie de la plaine des manœuvres confinant au camp d'infanterie n'était enchaînée, sur une étendue d'environ 500 hectares, par aucune espèce de végétation et n'offrait aucune fixité; le sable, d'une extrême finesse, s'y montrait complètement à nu; aussi le voyait-on, par des rafales furieuses, s'envoler en véritables nuages errants et tourbillonnants, s'élever parfois à des hauteurs considérables, semer l'épouvante et la désolation sur son passage et ne s'arrêter que là où des obstacles pouvaient momentanément le fixer. Les premiers colons en étaient fort incommodés, car ce sable venait s'amonceler autour de leurs habitations, menaçant de les renverser, y pénétrait de toutes parts sans



Ancien poste de cuirassiers.

qu'on pût lui opposer une barrière efficace et s'introduisait même jusque dans la gamelle du soldat. On est heureusement parvenu à atténuer beaucoup les effets désastreux de ce phénomène, en exécutant, sur la plaine et dans le camp, de nombreux semis et des plantations d'essences variées, et en faisant des travaux de nature à favoriser la végétation, rendue impossible jusqu'alors par le mouvement et le frottement continu du sable sur le sol.

A l'origine, il n'y avait aucune voie praticable mettant la bruyère de Beverloo en communication avec l'intérieur du pays; tout au plus existait-il un mauvais chemin de terre conduisant de Diest au camp par Beeringen; encore ce chemin dut-il être réparé et entretenu par la troupe, lors des premières installations. Une route pavée, traversant en ligne droite les terrains de l'État, fut d'abord établie entre le Bourg-Léopold et Hechtel, village situé sur la chaussée de Hasselt à Bois-le-Duc; puis d'autres routes, construites successivement, ouvrirent d'excellentes communications vers Baelen, Beeringen, Beverloo, etc.; aujourd'hui notre belle colonie militaire, la mieux aménagée de l'Europe, est reliée aux contrées voisines par de larges voies pavées, par un chemin de fer faisant partie du réseau de l'État et par le canal d'embranchement du Bassin de la Pierre Bleue, reliant Bourg-Léopold au canal de la Campine.

On ne rencontre sur les terrains du camp, ni cours d'eau, ni sources pouvant servir à l'alimentation; on a pourvu à cette nécessité au moyen d'un certain nombre de puits ordinaires, percés dans la nappe aquifère et de bassins creusés artificiellement. Les eaux y sont potables et, en général, assez abondantes; elles suffisent à tous les usages domestiques et à l'abreuvement des chevaux.

Pendant l'hiver de 1838 à 1839, les difficultés pendantes avec la Hollande ayant pris un caractère assez inquiétant, le département de la guerre résolut de mettre notre établissement militaire à l'abri d'un coup de main, en le protégeant par quelques ouvrages de fortification de campagne. L'ensemble du dispositif consistait en un retranchement continu, élevé à l'ouest et au sud de l'assiette du camp, et en une ligne de redoutes et de lunettes en terre, couvrant le front de bandière. Il fut exécuté par la troupe avec un entrain remarquable.

Aujourd'hui il ne reste de ces fortifications improvisées que la redoute du Beau Marais, située à la droite du quartier de l'infanterie.

Les premières plantations entreprises au camp de Beverloo remontent à l'origine de cet établissement; elles eurent pour principal objet de garantir les logements de la troupe contre la violence des ouragans, de mettre obstacle à l'envahissement des sables sans cesse charriés par les vents du sud-ouest, les plus fréquents, les plus incommodes et les plus désastreux de tous, et de soustraire, autant que possible, le soldat aux brusques variations de température. A cet effet, on commença par faire d'importants semis de sapins, en avant et en arrière des carrés-casernes d'infanterie, aux alentours du pavillon royal, etc., et l'on disposa, le long des voies de communication intérieures, des plantations d'alignement. Ces opérations, entreprises dès 1837, d'après un plan d'ensemble élaboré par le génie militaire, produisirent l'effet qu'on en attendait; leur réussite fut même telle qu'on les continua ensuite d'année en année, non seulement dans toute l'étendue du campement, mais encore sur une partie de la lisière du champ de manœuvres, au nord et au sud.

Les plantations créées jusqu'à ce jour couvrent une superficie d'environ 320 hectares, en futaies, bois taillis et sapinières; on y compte au delà d'un million d'arbres d'essences variées où dominent le pin sylvestre, le mélèze, le sapin épicéa, le chêne, le bouleau, l'acacia, l'orme, l'érable. En général, ces plantations sont de belle venue et conviennent à la nature ingrate du sol; elles témoignent du zèle soutenu, du travail persévérant et de l'intelligence des officiers du génie qui les ont dirigées.

Les premiers essais de culture tentés au camp de Beverloo remontent à 1836; on les doit à quelques fonctionnaires de l'armée, que leur service retenait dans la bruyère, l'hiver comme l'été, ainsi qu'à un certain nombre de cabaretiers et de marchands qui avaient obtenu l'autorisation de s'installer provisoirement sur le terrain de l'État, à la droite du pavillon royal. On vit se former çà et là, comme par enchantement,

des jardins légumiers ou d'agrément, qui donnèrent à la colonie naissante un aspect moins désolé. Profitant de l'expérience acquise par ces tentatives individuelles, le département de la guerre se décida bientôt à faire lui-même une exploitation agricole en grand; à cet effet, il utilisa une plaine située à l'angle sud-ouest de l'assiette du camp et qui avait primitivement servi de champ d'exercices à la cavalerie.

Ces premiers essais ayant été couronnés d'un plein succès, de nouvelles parcelles de terrain furent défrichées et livrées à l'exploitation; sur quelques-unes, on cultiva avec avantage le houblon, l'avoine, la pomme de terre, etc.; d'autres, entourant des habitations permanentes, furent converties en jardins d'agrément ou en potagers.

Grâce à l'abondance des fumiers et des engrais de toute espèce que procure le campement des troupes, on continue encore à transformer chaque année en plantations, en prairies ou en terres arables, quelques parcelles de bruyères qu'on arrache ainsi à la stérilité, lentement, progressivement, par des efforts continus.

Dès les premières années de l'existence du camp, une nuée de cabaretiers, de marchands et de fournisseurs de toute espèce, que l'espoir du lucre avait attirés dans la bruyère à la suite des troupes, étaient venus s'installer sur des terrains appartenant à l'État, en vertu d'autorisations révocables à volonté par le département de la guerre. Cette population pour ainsi dire nomade, qui se composait de 75 ménages en 1844, logeait dans des baraques provisoires, établies sur une seule ligne menée parallèlement au front de bandière, à peu près à hauteur du pavillon royal. Ces baraques étaient précédées d'un porche continu, où la circulation se faisait à couvert, à l'abri des vents régnants du sud-ouest; la plupart d'entre elles, faites de planches ou de torchis, avec couverture en tuiles ou en chaume, offraient un aspect des plus délabrés, qui témoignait de la misère des habitants.

On conçoit que la présence de ces colons au milieu de l'assiette du camp, entre le quartier de l'infanterie et celui des troupes à cheval, devait être absolument contraire aux intérêts du service, à la moralité du soldat et à la discipline des troupes: aussi le département de la guerre prit-il la résolution, dès 1845, de révoquer et de déclarer de nul effet pour l'avenir toutes les autorisations accordées. Toutefois, voulant user à l'égard des occupants d'une extrême condescendance, en raison des dépenses d'établissement qu'ils avaient faites, de la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient presque tous et des avantages que la troupe avait retirés de leur présence, il fut décidé que le terme final d'évacuation des lieux serait reporté au 1^{er} mai 1848. Cette sage mesure, pleine de bienveillance et d'humanité, eut pour effet de permettre à la population civile de déguerpir à l'aise et d'aller se fixer sur des terrains que la commune de Beverloo avait affectés à la bâtisse. Ce fut là l'origine de Bourg-Léopold, et ce village ne tarda pas à prospérer, dès qu'on vit le camp prendre une existence définitive, par le développement de ses constructions permanentes. Le Gouvernement en favorisa d'ailleurs la création, en y construisant une église, un presbytère, un bureau

de poste et une école primaire pouvant recevoir cent cinquante à deux cents élèves. Bourg-Léopold est aujourd'hui assez considérable, florissant, en voie de progrès.

On y compte plus de trois cents maisons, dans lesquelles une population de 1,500 âmes se trouve définitivement fixée.

Le bâtiment de la station fait face à la belle chaussée d'Hechtel, qui traverse en ligne droite la vaste plaine des manœuvres. La gare est aménagée de façon à pouvoir opérer avec facilité et promptitude l'embarquement de l'infanterie; elle renferme huit voies



Baraques de cantiniers, en 1844

d'évitement, sur chacune desquelles peut se placer à l'aise un train de vingt-quatre voitures. En arrière du quartier des troupes à cheval se trouve une seconde gare, pourvue d'un double quai d'embarquement destiné à l'artillerie et à la cavalerie.

A l'époque des manœuvres, Bourg-Léopold présente une physionomie des plus riantes et des plus animées, grâce aux officiers étrangers et aux nombreux visiteurs qu'attirent presque toujours les grandes opérations militaires.

Le premier campement de la troupe fut établi pour deux divisions d'armée, de deux brigades chacune; trois brigades logèrent sous la tente; la dernière s'installa sous des huttes légères en paille, en planches et en torchis, les unes reposant directement sur le sol, les autres portant sur des fondations peu profondes en maçonnerie de brique. On utilisa, à cet effet, une grande partie des matériaux provenant du camp de Diest.

Les travaux furent exécutés par des compagnies de sapeurs-mineurs et par des compagnies d'ouvriers, composées exclusivement de soldats; ils marchèrent avec un ordre parfait, une grande rapidité et un entrain admirable. On ne saurait donner une idée du mouvement, de l'animation, de l'émulation qui régnèrent dans ce petit coin

jusqu'alors ignoré de la Campine, à l'époque des premières installations; tout ce qui se dépensa de zèle, de dévouement, d'activité, de la part de ces intelligents travailleurs, fut véritablement remarquable; en moins de deux mois, ils avaient opéré la démolition des quatre cent vingt baraques dont se composait le camp de Diest, transporté les matériaux à pied d'œuvre, tracé le nouveau camp, ouvert quantité de voies d'accès, creusé nombre de puits, construit les abris nécessaires à la troupe et dressé toutes les tentes.



Manège à ciel ouvert et abris, en 1835.

Celles-ci, d'un modèle plus grand que celui qui est en usage dans l'armée française, reposaient sur deux montants reliés par une traverse supérieure, en dessous de laquelle se trouvait un portemanteau. Chaque tente pouvait recevoir seize fantassins ou huit cavaliers; il y en avait douze cent cinquante.

Rien n'était ni plus original ni plus pittoresque que l'aspect de la plaine, couverte de ces constructions éphémères et d'une variété piquante. De toutes parts se groupaient des huttes ou des tentes géométriquement disposées, laissant entre elles des rues assez larges pour la circulation de la troupe. Une certaine agglomération d'abris formait un campement distinct, affecté à une même arme; il y avait le camp de l'infanterie, le camp des troupes à cheval, le camp de l'ambulance, le camp des sapeurs-mineurs, etc.; puis, le pavillon royal, le parc du génie, les magasins de l'intendance, l'hôpital, les baraques des officiers sans troupe, etc., etc.

Dès 1837, il ne restait presque plus rien des tentes: l'action destructive des

vents, jointe au mouvement continu du sable dans la bruyère, avait hâté leur perte; quant aux abris temporaires, la plupart tombaient en ruine et c'est à peine si l'on parvenait encore à les maintenir en état d'occupation. Des inconvénients sérieux, sous le rapport de l'hygiène, étaient d'ailleurs attachés à ce mode de campement précaire, qui obligeait le soldat à coucher sur le sol; de plus, un incendie ou un ouragan pouvait amener une destruction complète et d'abondantes pluies pouvaient rendre momentanément le camp inhabitable.

Pour ces motifs, le département de la guerre eut d'abord recours à un système de constructions mixtes, mais toujours provisoires, qui consistait à former les murailles des nouvelles bâtisses à l'aide de pans de bois garnis d'un remplissage en maçonnerie d'une demi-brique d'épaisseur, et à faire les toitures moitié en chaume, moitié en tuiles. C'est ainsi qu'on érigea sur une seule ligne, en arrière du front de bandière, neuf carrés-casernes destinés au logement de l'infanterie et pouvant contenir chacun un bataillon de 800 à 900 hommes, cadres et officiers compris.

Chaque caserne formait un carré de 90 mètres environ de côté, laissant un passage libre au milieu des deux faces tournées vers l'est et vers l'ouest; il renfermait une seule rangée de chambres, dont les portes ouvraient sur la cour et dont les fenêtres avaient vue des deux côtés.

A peine achevées, ces constructions eurent beaucoup à souffrir d'une effroyable tempête qui se déchaîna sur la contrée, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 1837. Le vent soufflait du sud-sud-ouest, par rafales violentes; il fit glisser trois bâtiments sur leur base, en leur occasionnant de fortes avaries, en détruisit deux autres presque complètement et renversa les faces des trois derniers, opposées à la direction du cyclone.

Ce sinistre, dont les conséquences eussent pu être plus fâcheuses encore, à raison de l'état de vétusté dans lequel se trouvaient la plupart des habitations, était un véritable enseignement; il témoignait de l'impérieuse nécessité de bâtir en matériaux durables et fournissait un argument nouveau à ceux qui préconisaient l'adoption de casernes véritablement permanentes. Mais ce ne fut qu'en 1841 que le département de la guerre fit la première application de bâtiments de l'espèce, les uns pour être affectés à des services généraux, tels qu'hôpital, magasins de l'intendance, du génie et de l'artillerie, salles de police, etc.; les autres pour servir de logement aux officiers et aux fonctionnaires en résidence permanente au camp. Enfin, en 1846, après des études basées sur une expérience de dix années, le ministre de la guerre décida que les constructions mixtes en pans de bois, avec remplissage de maçonnerie d'une demi-brique d'épaisseur, ne seraient plus employées dans les parties principales des bâtiments; il proscrivit en même temps l'usage des baraques en planches, à demeure ou susceptibles d'être démontées, interdit toutes les combinaisons qui pouvaient avoir pour effet d'obliger le soldat à coucher sur le sol et admit définitivement la brique dans les bâtisses nouvelles. Dès ce moment, le provisoire fut abandonné et l'on ne vit plus s'élever, pour

le casernement des troupes, que des bâtiments en bonne maçonnerie pleine, couverts en tuiles et établis avec les précautions que réclame une longue durée.

Le camp proprement dit présente aujourd'hui l'aspect d'un vaste échiquier; une cinquantaine de voies de communication, tracées au cordeau et larges de 10, 20 ou 30 mètres, sont disposées à angle droit, laissant entre elles des intervalles parfaitement réguliers pour la bâtisse ou la culture. On ne saurait pousser plus loin l'amour de la règle et de l'équerre. Toutes ces voies, qui courent du sud au nord et de l'est à l'ouest, se distinguent par des noms particuliers, comme ceux qu'on donne aux artères d'une grande ville; elles facilitent l'accès vers le champ de manœuvres, relient entre eux les quartiers de la troupe et les établissements militaires et servent à l'exploitation des terrains boisés ou cultivés; quelques-unes sont empierrées en cailloux erratiques tirés de la bruyère, d'autres sont pavées; toutes sont bordées d'une rangée simple ou double de marronniers, de chênes, d'ormes, etc., qui ont atteint pour la plupart une hauteur de 5 à 7 mètres. A l'est de l'assiette du camp et en arrière du front de bandière, se trouve le quartier de l'infanterie; à l'ouest se montrent côte à côte, sur un même terrain, le quartier de la cavalerie et celui de l'artillerie; au nord sont disposés les principaux établissements de l'intendance : les magasins aux fourrages, la boulangerie, l'hôpital, la boucherie, etc.; dans l'intérieur on aperçoit un magnifique parc anglais, au milieu duquel s'élèvent le chalet royal, le pavillon du ministre de la guerre, des habitations de généraux et d'autres officiers; enfin, çà et là, en dehors de cette oasis improvisée, des maisonnettes d'officiers subalternes ou de fonctionnaires, des magasins, des hangars, une vaste prison cellulaire, etc., etc.

Le parc royal, qui constitue le plus bel ornement du camp de Beverloo, réunit les agréments de la variété aux charmes d'une heureuse composition; il n'a pas cette monotone uniformité si souvent reprochée aux jardins français; aussi mérite-t-il d'attirer l'attention des excursionnistes et des connaisseurs. Sa forme est rectangulaire et sa superficie ne mesure pas moins de quarante hectares, près de quatre fois l'étendue du parc de Bruxelles. La rue de la Duchesse de Brabant le partage, de l'est à l'ouest, en deux parties d'égale contenance environ; la portion située au nord est la plus ancienne, la plus intéressante et la plus pittoresque; on y trouve de riches parterres, des pelouses verdoyantes, de nombreuses collections d'arbres d'ornement, d'admirables avenues de marronniers et nombre d'allées tortueuses et pittoresques, bordées de bosquets touffus qui jettent dans l'ensemble une certaine magnificence.

La seconde partie du parc est également traitée avec beaucoup de goût : là encore il y a de larges allées conduites en méandres gracieux, d'épais couverts répandant un riche ombrage, de vastes tapis de gazon, des plantations de belle venue et diverses constructions, parmi lesquelles on doit noter des pavillons de généraux. Tout cela est d'un effet séduisant et constitue une promenade charmante. On compte dans ces jardins plus de 14,000 pieds d'arbres, dont 6,200 à feuillage persistant. Cette conversion

de la bruyère aride en parc anglais remonte à 1837 ; elle fait le plus grand honneur aux officiers du génie qui en ont dessiné les plans et dirigé les plantations.

Si l'on jette les yeux sur les cartes au $\frac{1}{20,000}$, dressées par le dépôt de la guerre, on ne tarde pas à s'apercevoir que le camp n'a été établi ni dans une idée d'ensemble, ni conformément aux règles de la castramétation, en sorte qu'il existe aujourd'hui autant de quartiers distincts que d'armes différentes. Ces installations sont remarquables par la rectitude de leur tracé, qui les fait ressembler à des ouvrages de marqueterie.

Le quartier de l'infanterie présente un front de 1,400 mètres de développement et



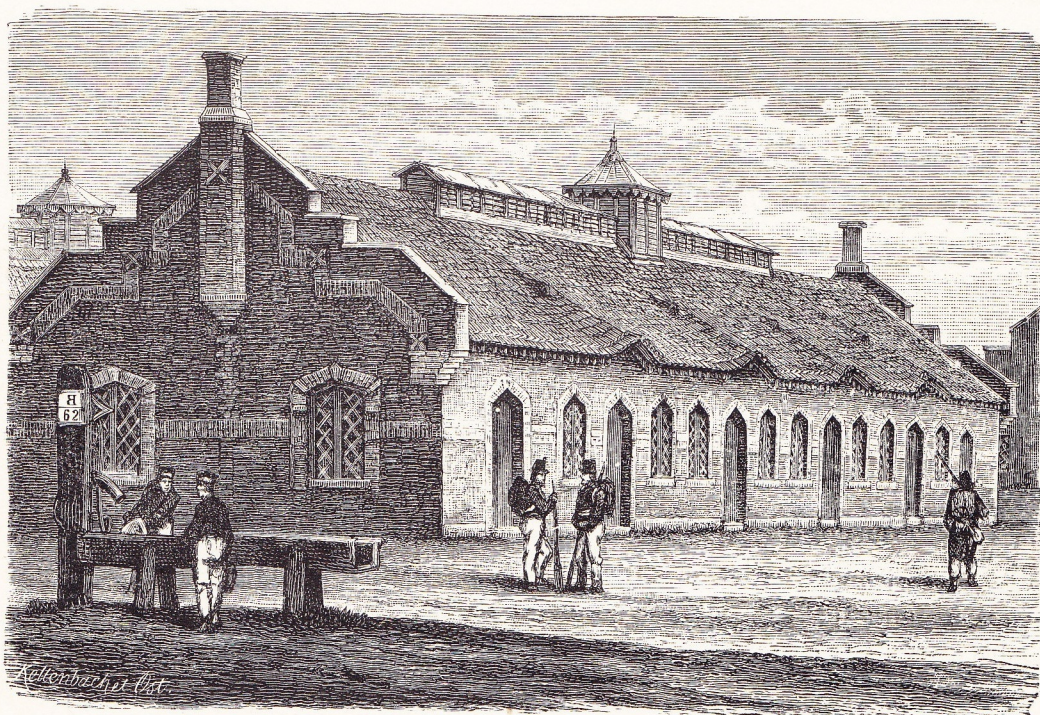
Quartiers d'infanterie, en 1837.

comprend six sections affectées chacune au casernement d'un régiment de trois bataillons. Chaque section se compose de trois files de blocs-casernes faisant face, les unes à l'est, les autres à l'ouest ; les files contiennent six casernes destinées au logement des soldats et des cadres inférieurs d'un bataillon au complet.

En arrière du campement de la troupe s'élèvent six pavillons d'officiers subalternes ; puis, plus loin, dans une position centrale, se trouve le pavillon des officiers supérieurs. Les dépendances, telles que cuisines, cantines, baraques des musiciens et du petit état-major, occupent les intervalles qui séparent les blocs-casernes, aux extrémités des rues latérales, et un corps de garde est établi vers le front de bandière.

Tous ces bâtiments n'ont qu'un simple rez-de-chaussée ; il y en a de deux types, qui ne diffèrent que par l'ornementation des façades. Le premier type, d'une simplicité primitive, rappelle assez bien ces jouets d'enfants auxquels on a essayé de donner la forme et l'apparence de maisonnettes de campagne ; il est d'une froide monotonie et ne se distingue guère que par une certaine harmonie dans les proportions. L'autre type, plus récent, appelé type-Chazal, du nom du ministre de la guerre qui en a prescrit

l'adoption, est enjolivé par une grande variété de lignes et par des ornements propres à flatter les yeux. Les façades sont décorées de dessins et de panneaux obtenus au moyen de briques foncées, appareillées avec élégance; les baies des portes et des fenêtres sont surmontées de voûtes ogivales surbaissées, dont l'archivolte est généralement accusée par un bandeau qui vient mourir à hauteur des naissances; les façades latérales se terminent par des gâbles d'une symétrie gracieuse, taillés en escaliers ou en gradins, et couverts de tablettes en pierre de taille; les arêtes inférieures des toits sont brisées, au-dessus des baies de portes, par des frontons aplatis.



Caserne d'infanterie.

Quant aux pavillons d'officiers, ils se distinguent également par une grande originalité de conception architecturale; les uns sont précédés de vérandas, d'autres présentent des mouvements variés dans les façades, des dessins trilobés sur les faîtes, des écussons sculptés en pierre de taille, des portiques, des balcons en bois rustique, etc.

Tout cela est joli, coquet, pittoresque et convient parfaitement au caractère du camp de Beverloo. Ces constructions, dues à l'imagination féconde du colonel du génie Demanet, témoignent de son bon goût, de son expérience et de son extrême habileté; à coup sûr il eût été difficile de faire mieux, et même d'édifier à moins de frais.

Deux sections complètes du camp d'infanterie ont été élevées d'après le type primitif; le reste est établi d'après le type-Chazal.

Les blocs-casernes sont tous distribués de la même manière; leur forme est rectangulaire et ils se subdivisent, par des murs de refend, en quatre chambres de soldats,

allant d'une façade à l'autre, et en quatre chambres plus petites, aux extrémités, pour les sous-officiers et la cantinière. Ces casernes sont commodas dans leur distribution, suffisamment spacieuses, bien aérées et bien éclairées ; elles ont coûté environ 150 francs par homme.

Les pavillons d'officiers subalternes comptent chacun douze chambres, séparées par trois corridors transversaux. Les capitaines logent séparément ; deux lieutenants ou sous-lieutenants occupent une chambre. Parmi ces bâtiments, on en remarque deux qui sont surmontés d'un étage et qui présentent une certaine élégance architecturale ; ils sont affectés à l'usage de mess.

Les pavillons d'officiers supérieurs contiennent douze pièces, comme les précédents, mais réparties d'une autre manière ; le colonel en occupe quatre, au centre ; le lieutenant-colonel et les majors disposent de huit chambres, à droite et à gauche du logement du chef de corps.

Les écuries pour les chevaux des officiers montés comprennent quatre compartiments d'inégale grandeur ; les deux compartiments intermédiaires, longs de dix mètres, peuvent recevoir douze chevaux chacun ; les pièces extrêmes servent de logement aux gardes d'écurie, de magasin aux fourrages et de sellerie.

Le pavillon des musiciens et celui du petit état-major ne diffèrent que par la distribution intérieure ; le premier contient deux grandes chambres servant au logement des hommes, et deux pièces plus petites pour le chef de musique et le sergent clairon ; le second compte huit chambres destinées aux adjudants, au vaguemestre, aux maîtres ouvriers et à la forge.

Enfin, le corps de garde est un bâtiment précédé d'un porche ; on y trouve un vaste local garni d'un lit de camp, une chambre d'officier et deux salles de détention provisoire.

Le quartier de la cavalerie et celui de l'artillerie, placés côte à côte, forment un ensemble d'une régularité et d'une harmonie parfaites ; tout y est disposé, coordonné avec ordre et méthode ; leurs belles et larges rues courent du sud au nord et de l'est à l'ouest. Le campement est établi par régiment, d'après le principe rationnel et hygiénique de la séparation du logement des hommes et des chevaux : il comporte deux rangées de blocs-casernes pour la troupe, encadrant deux files d'écuries. Les pavillons d'officiers subalternes occupent le premier rang dans les files extrêmes des casernes ; celui des officiers supérieurs est placé en avant, dans une position centrale d'où l'on découvre d'un seul coup d'œil l'ensemble des installations. Ça et là sont régulièrement réparties, soit entre les blocs-casernes, soit à l'est et au sud du campement, les dépendances indispensables, telles que cuisines, forges, infirmerie des chevaux, etc.

Les constructions sont d'une extrême simplicité ; les plus nombreuses appartiennent au type primitif, si remarquable par la sobriété de ses lignes ; les autres, du type-Chazal, présentent des formes architectoniques plus gracieuses.

Les blocs-casernes, établis à peu près sur le même plan que ceux des fantassins, renferment quatre grandes chambres, pouvant contenir quatre-vingt-huit cavaliers, et six chambres pour sous-officiers.

Les écuries comprennent deux compartiments communiquant par une large baie et pouvant recevoir ensemble quatre-vingts chevaux placés croupe à croupe; un passage central règne dans toute leur étendue. Le barrage est soutenu par des poteaux munis de chevilles porte-selles. Ces écuries réunissent les conditions essentielles d'une hygiène bien comprise; on s'en loue beaucoup et il ne s'y est jamais déclaré de maladie; elles servent même parfois à recevoir la cavalerie de l'intérieur, en cas d'épidémie dans une garnison.

Les pavillons d'officiers supérieurs et ceux du petit état-major, les cuisines et les corps de garde sont construits et aménagés comme les bâtiments similaires du quartier de l'infanterie; les pavillons d'officiers subalternes comptent seize chambres; la forge renferme deux ateliers, munis chacun d'un foyer et des accessoires nécessaires.

On voit encore, à proximité du campement des troupes à cheval, une jolie construction en briques apparentes et bois rustique, ne comportant qu'un rez-de-chaussée, et bâtie au milieu d'une parcelle bien plantée. C'est le mess des officiers d'artillerie, bâtiment d'une certaine importance et de beaucoup de cachet.

Il nous reste à jeter un coup d'œil rapide sur la plupart des bâtisses éparses dans le camp, et qui, en raison de leur destination toute spéciale, offrent une grande variété dans leurs formes architectoniques et dans leurs dimensions. D'abord, occupons-nous des établissements multiples de l'intendance, comprenant l'hôpital, la boulangerie, la boucherie, les magasins aux denrées fourragères et le magasin des effets de campement.

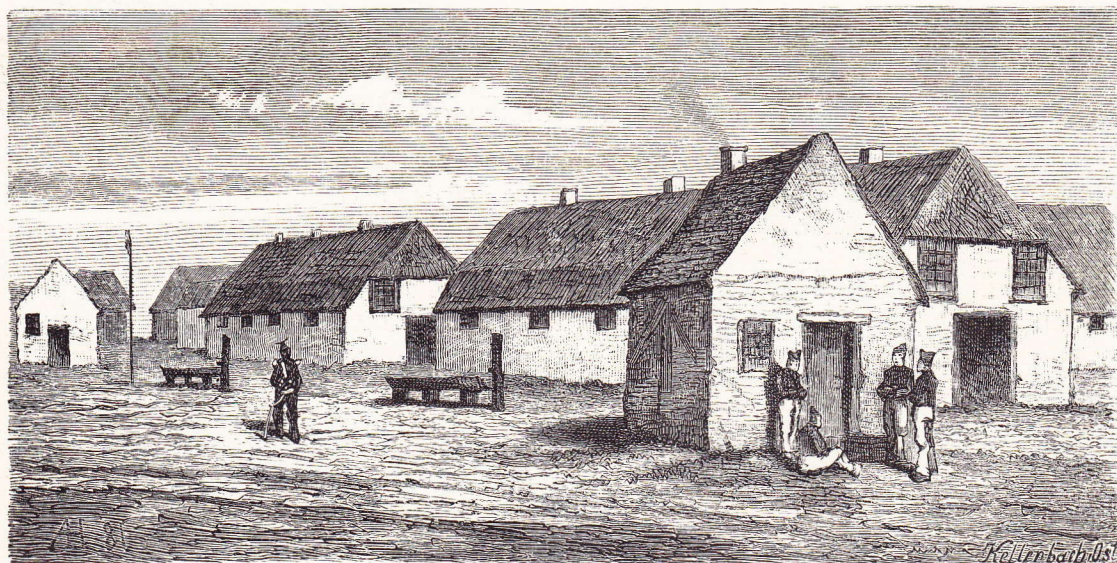
A quelques pas de Bourg-Léopold, à gauche de la chaussée d'Hechtel, s'élève l'hôpital militaire disposé pour quatre cents malades; il présente, dans son ensemble, un carré de cent mètres de côté environ, renfermant à l'intérieur neuf pavillons isolés, établis sur quatre rangs et séparés par des cours, de manière à permettre à la lumière de pénétrer sans obstacle et à l'air de circuler librement. Les deux bâtiments placés à droite et à gauche de l'entrée sont surmontés d'un étage; ils renferment la plupart des services généraux, ainsi que la demeure des médecins adjoints et du pharmacien. Les autres bâtiments, composés d'un simple rez-de-chaussée, reçoivent les malades; ce sont en réalité autant d'hôpitaux distincts, de quarante à soixante lits chacun.

Bien que cet hôpital ne soit pas de création récente, sa place est néanmoins marquée parmi les meilleurs du pays, en raison de ce qu'on y a observé le principe des pavillons isolés et sans étage, tant préconisé de nos jours pour les constructions hospitalières.

La boulangerie, située dans la rue du même nom, au nord de l'hôpital, comprend deux bâtiments isolés, à peu près d'égale importance, et séparés par une petite cour. L'un d'eux renferme les locaux des fours, le magasin au pain et le logement des ouvriers boulangers; l'autre est réservé aux magasins de farines et à l'habitation du directeur.

Les fours en usage sont au nombre de cinq ; ils appartiennent à cette catégorie d'appareils perfectionnés auxquels on a donné le nom de fours aérothermes ; ils sont chauffés à l'aide d'un foyer extérieur, par l'intermédiaire de tuyaux ou de carnaux conduisant la flamme vers la cheminée d'évacuation. Ces fours peuvent fournir ensemble 10,900 pains ou 21,800 rations, par journée de douze heures, quantité plus que suffisante pour assurer le service pendant les périodes de manœuvres.

Le travail de la pâte se fait au moyen de pétrisseurs mécaniques, comme dans les manutentions les mieux outillées.



Écuries et cuisines.

La boucherie militaire est une installation primitive et incomplète, qui doit être prochainement améliorée et agrandie.

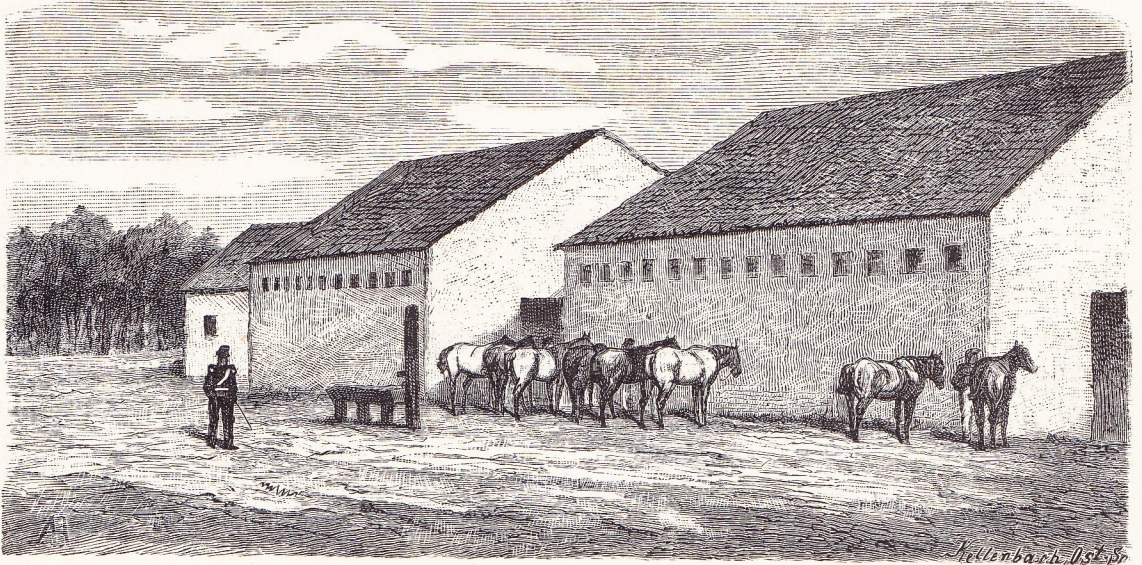
Les magasins aux fourrages, établis à l'ouest de la place Léopold, entre le Bourg et le quartier des troupes à cheval, comprennent un magasin pour la paille et le foin, deux magasins à avoine et quatre meules dites « hollandaises ». Une bonne route pavée relie cet ensemble de constructions au village et au camp de cavalerie.

Viennent ensuite quelques bâtiments affectés à des services spéciaux, tels que le magasin central du génie, les magasins à poudre et la prison cellulaire.

Cette dernière construction, érigée en arrière de l'aile droite du quartier de l'infanterie, entre la rue Prisse et la rue du Comte de Flandre, consiste en une tour ronde à un étage, haute de dix mètres et couronnée par un crénelage découvert. Bâtie en 1856, à l'époque de la guerre de Crimée, quelques loustics lui ont donné le surnom de « *tour Malakoff* », qu'elle a conservé depuis ; à l'intérieur se trouve une cour circulaire, n'ayant d'autre issue qu'une porte d'entrée donnant dans un corps de garde. La façade de la prison est décorée, sur tout le pourtour, de grandes arcatures en plein cintre, supportées par des pilastres qui descendent jusqu'au soubassement.

Après avoir indiqué sommairement la topographie générale des établissements les plus remarquables du camp de Beverloo, il nous reste à jeter un coup d'œil rapide sur les principales habitations particulières, comprenant le chalet du Roi, les pavillons du ministre de la guerre et des officiers généraux, ainsi que les demeures de quelques officiers ou fonctionnaires en résidence permanente dans la bruyère.

Le chalet royal, situé dans la plus ancienne partie du parc, a conservé son cachet primitif et a bravé toutes les vicissitudes; il est spacieux et commode. Sa création remonte à 1835, c'est-à-dire à l'origine du camp; aussi présente-t-il un caractère archi-



Écuries.

tectural bien différent de celui des autres constructions. C'est un bâtiment rectangulaire à simple rez-de-chaussée, genre rustique, garni à l'extérieur d'un revêtement en paille artistement tressée, et couvert en chaume. Les encadrements des portes et des fenêtres sont faits au moyen de têtards de chêne. Au milieu de chacune des quatre façades s'ouvre une porte précédée d'un portique, en forme de rotonde, soutenu par des troncs d'arbres simplement dégarnis de leur écorce.

Les portiques du nord et du sud sont séparés de la salle des banquets par deux salons de réception meublés avec simplicité; l'un d'eux, dit « *salon des généraux* », a son plafond orné de poutres apparentes, sur lesquelles sont inscrits les noms des généraux qui ont exercé le commandement supérieur du camp depuis sa création.

Le pavillon du ministre de la guerre, situé à l'ouest du chalet du Roi, est également une habitation rustique faite de bois et de paille, sur soubassement en maçonnerie de brique; sa construction remonte à 1835; mais il a moins bien résisté que le palais aux outrages du temps et sa ruine paraît prochaine.

A quelque distance de cette habitation se trouve un groupe de bâtiments isolés, en maçonnerie de brique, d'un style simple, sobres de lignes et dépourvus de toute espèce

d'ornementation. La plupart d'entre eux sont de création ancienne et remontent même à 1848. On y voit d'abord le pavillon du général en chef, qui se distingue par ses grandes proportions. Au sud de cette demeure s'élève le pavillon du chef d'état-major et des officiers adjoints; les aides de camp occupent un troisième pavillon situé au nord; enfin, à l'ouest, se trouve un bloc d'écuries pouvant contenir vingt-huit chevaux.

Indépendamment de ces habitations, on voit encore, dans le vieux parc, un pavillon pour le commandant d'armes, un autre pour un général d'artillerie et un troisième pour le commandant du génie. Ce dernier mérite seul d'attirer l'attention : c'est une charmante habitation faite de briques et de bois rustique, enfouie sous des massifs d'arbres au feuillage varié; elle a la forme élégante et mouvementée du chalet; une galerie en têtards de chênes, couverte par la saillie du toit, la contourne sur ses quatre faces, à hauteur de l'étage.

La partie moderne du parc royal renferme aussi des constructions importantes, qui consistent en cinq pavillons de généraux et en une glacière pouvant contenir quatre-vingts mètres cubes de glace, destinée au service du palais et aux besoins de l'hôpital militaire. La butte qui recouvre cette glacière est surmontée d'un joli kiosque d'où l'on découvre une vue panoramique assez étendue sur le camp et sur la contrée environnante.

En dehors du parc royal s'élèvent encore, çà et là, d'agréables habitations. Voici d'abord, dans la rue du Prince Royal, la demeure des intendants; à quelques pas plus loin, se trouve une jolie maisonnette, coquettement tenue, et occupée par les officiers du génie adjoints. Plus loin encore, dans la rue Duvivier, à proximité de la place Léopold, s'étalent en différents endroits quatre pavillons identiques, garnis, sur les pignons, de balcons en bois rustique; ils sont occupés par trois gardes du génie et par un conducteur d'artillerie. Puis viennent, dans la rue de la Boucherie, les pavillons de l'adjudant de place, du vétérinaire et du directeur de la boucherie.

Citons en dernier lieu, pour clore la série des principales constructions du camp, le monument funéraire érigé, par le prince de Chimay, à la mémoire des officiers et des soldats belges tombés glorieusement au Mexique, en 1865. Ce mausolée, situé au milieu de la rue Kerkhoven, contre la chaussée d'Hechtel, est bâti sur un tertre rapporté; il se compose d'un soubassement quadrangulaire en pierre de taille, supportant une colonne prismatique de 6^m,50 d'élévation, sur les faces de laquelle sont inscrits, en lettres d'or, les noms des vaillants soldats tombés sur les champs de bataille de Morelia, de la Loma et de Tacambaro, en avril et en juillet 1865.

Le camp de Beverloo n'est pas entièrement achevé; on y élève encore, chaque année, un certain nombre de bâtisses pour compléter les installations de la troupe et des services accessoires. Aujourd'hui le camp d'infanterie possède des locaux suffisants pour recevoir 8,364 soldats, 834 sous-officiers, 399 officiers et 72 chevaux; au quartier des troupes à cheval, on peut installer commodément un effectif de 1,868 soldats, 221 sous-officiers, 144 officiers et 1,920 chevaux. Lorsque tous les travaux qu'il reste

à faire seront exécutés, l'ensemble des installations permettra de loger très convenablement 13,520 sous-officiers et soldats, 830 officiers et 3,270 chevaux.

En temps de période, on supplée presque toujours à l'insuffisance du casernement par l'établissement d'un certain nombre de huttes en paille, semblables à celles que l'on construisait naguère dans les camps d'observation. Celles de l'infanterie se placent en avant du front de bandière; les autres s'établissent à proximité du campement de la cavalerie.

A l'origine du camp de Beverloo, la haute direction des travaux fut confiée à des officiers étrangers à l'arme du génie; les constructions se faisaient en régie par des ouvriers militaires, aidés de quelques gens de métier venus des villages voisins, et les matériaux provenaient de marchés passés avec des fournisseurs; mais, peu de temps après, tous les travaux furent confiés au génie militaire et exécutés à forfait par des entrepreneurs.

Quant aux travaux de défrichement, de culture, d'ensemencement, de plantation, d'ouverture d'avenues ou de voies d'accès, etc., ils ont été exécutés en grande partie et pour ainsi dire sans frais, par cette catégorie de soldats irréflechis, inconscients de leurs devoirs, que l'indiscipline ou les mauvais penchants conduisent dans les compagnies de correction. C'est en 1843 que l'on essaya pour la première fois l'emploi de ces hommes, afin de savoir au juste le parti qu'on en pouvait tirer. La plupart d'entre eux étaient sans profession, n'ayant jamais manié la pelle et paraissant dépourvus de toute aptitude au travail. Dans de telles conditions, on pouvait craindre qu'ils ne tarderaient pas à se livrer à des scènes de désordre et de scandale, qu'ils se fondraient par la désertion et que l'expérience ne réussirait pas; mais rien de pareil n'advint : les disciplinaires tinrent bon et se conduisirent comme de braves travailleurs, malgré les fatigues qu'ils eurent à supporter en toute saison et par tous les temps. Un tel résultat prouve à l'évidence combien le travail, quelque dur qu'il soit, convient à certains hommes à l'esprit ardent et inquiet, et peut servir à les améliorer.

Dans son état actuel le camp de Beverloo a coûté, en chiffres ronds :

1° Pour tentes et baraques provisoires, élevées de 1835 au 31 décembre 1878, y compris les abris passagers construits, dans des circonstances exceptionnelles, en vue de pourvoir à des besoins urgents : 1,050,000 francs;

2° Pour achat et location de terrains : 592,000 francs;

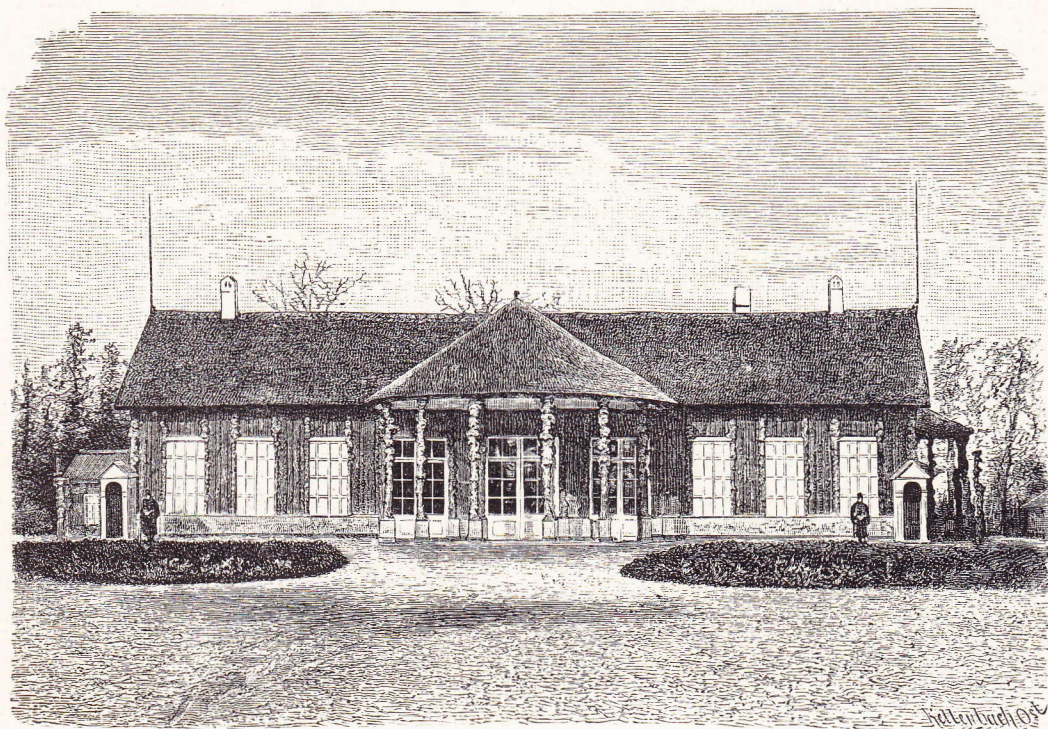
3° Pour bâtisses permanentes de toute espèce, y compris les frais d'entretien : 4,398,000 francs;

4° Enfin, pour dépenses diverses, surveillance des travaux, achat d'outils, défrichements, assèchements, culture, plantations, etc. : 344,000 fr. ;

En sorte que les dépenses totales occasionnées par notre bel établissement militaire, depuis sa création jusqu'à ce jour, se sont élevées très approximativement à la somme de 6,384,000 francs.

Voyons maintenant quels sont les bénéfices et les avantages qui résultent de l'exis-

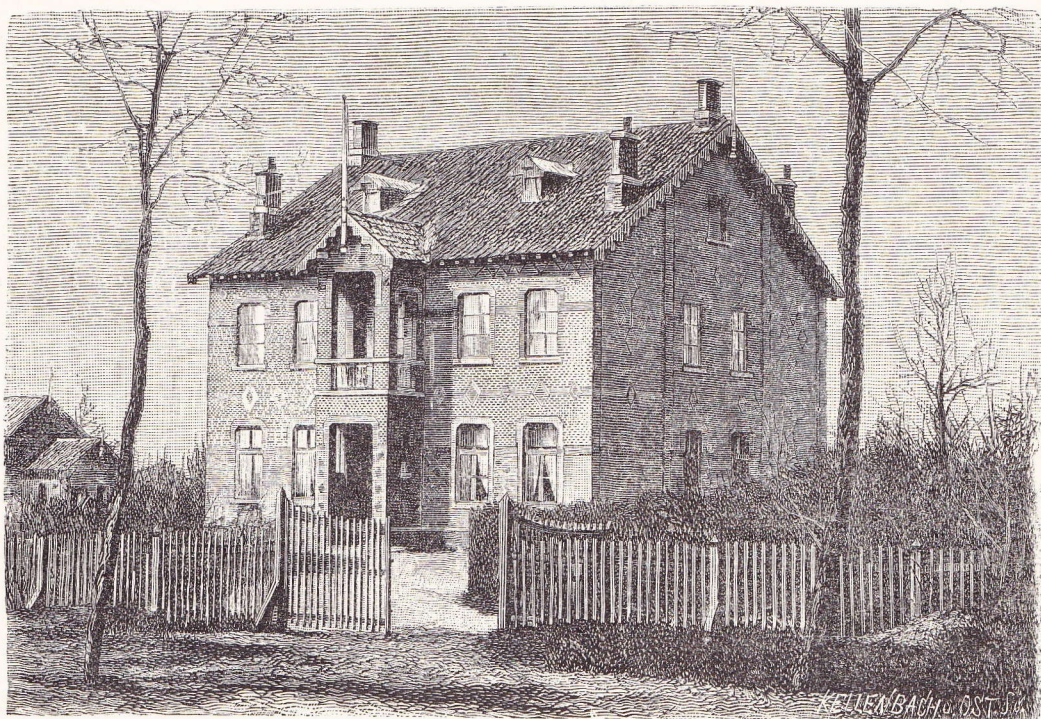
tence du camp de Beverloo. Les bénéfices sont de deux sortes : les uns, *directs*, se traduisent en espèces sonnantes versées au Trésor public; ils comprennent les produits de la vente des herbages, des coupes de bois, des matériaux hors de service, d'une partie des engrais, etc.; les sommes encaissées de ce chef dépassent aujourd'hui huit mille francs en moyenne par an. Les autres bénéfices sont *indirects* et d'une importance plus considérable; ils consistent en valeurs de toute espèce créées au profit des propriétaires ou des communes limitrophes et dont une partie fait retour à l'État par l'accroissement progressif de l'impôt. On doit d'abord ranger parmi ces nouvelles



Chalet du Roi.

sources de revenus, l'augmentation de la valeur des biens, due à une culture plus étendue et mieux soignée. Avant 1835, la bruyère de Beverloo était déserte et les terrains se payaient à peine quinze à vingt francs l'hectare; dès que les troupes s'y installèrent, ce prix ne tarda pas à augmenter d'une manière sensible; en 1841, époque à laquelle le gouvernement fit ses premières acquisitions, l'hectare se vendait déjà cinquante-cinq francs. Les huit cents hectares de terrain qui forment le territoire de la commune de Bourg-Léopold furent payés à ce prix par la commune de Beverloo, à qui l'État consentit à les rétrocéder; ils ne sont pas estimés aujourd'hui à moins de quinze cents à deux mille francs l'hectare. Quant aux terrains domaniaux, ils ont généralement acquis une plus-value très importante, qui augmente encore chaque année par le défrichement de nouvelles parcelles de bruyères, par une culture mieux entendue des parties exploitées et par la croissance des plantations.

Mais là ne s'est point bornée l'action bienfaisante due à l'existence du camp de Beverloo; grâce à l'ouverture des voies de communication terrestres et fluviales, qui l'ont bientôt rattaché à tout le pays, les villages ont prospéré dans un rayon assez étendu, les bâtisses se sont multipliées, la population s'est sensiblement accrue et les transactions sont devenues de jour en jour plus nombreuses, en sorte que le bien-être et la vie se sont promptement répandus sur cette contrée autrefois inerte, stérile et presque déserte.



Pavillon des intendants.

Il nous reste à donner un aperçu de la topographie générale de la plaine des manœuvres et des exercices variés auxquels se livre l'armée, pendant son séjour au camp de Beverloo.

L'ensemble du territoire affecté aux opérations militaires comprend une vaste plaine centrale se rattachant à trois annexes latérales, par des défilés longs et étroits. La partie principale, placée à cheval sur la chaussée d'Hechtel, s'étend au nord et à l'est des terrains occupés par les installations de la troupe; sa longueur moyenne est de six kilomètres, sa largeur de cinq, couvrant une étendue de trois mille quatre-vingt-dix-sept hectares.

Rien d'aride comme cette région semée en partie de sable et de cailloux erratiques; tout au plus aperçoit-on çà et là, comme une sorte d'atténuation à sa désespérante uniformité, des flaques d'eau miroitantes, des champs de bruyères plus ou moins touffus, des bouquets de genêts jaunes, puis, vers le nord, le vaste marais du « *Visch-Bedden* »

et, vers le sud, un bois de sapin appelé le « *Gemeente-Bosch* », d'une superficie de cent soixante-six hectares.

A l'angle nord-est de cette plaine se trouve la première annexe, à laquelle on arrive par deux défilés traversant la Grande Nèthe; sa contenance est de cent quarante-sept hectares; elle s'étend jusqu'à la chaussée de Bois-le-Duc et présente une surface assez mouvementée.

La deuxième annexe, dont la superficie est de six cent quatre-vingts hectares, s'appuie au « *Gemeente-Bosch* »; elle est traversée par trois chaînes de dunes et se rattache à la plaine centrale par deux défilés dits de « *Spikelspaede* », longs respectivement de sept cents et de douze cent soixante-quinze mètres.

Vient enfin, au sud du campement de la troupe, la troisième annexe formée d'une petite plaine tout à fait unie, mesurant cent deux hectares et couverte de bruyères; un étroit défilé de quatre cents mètres de longueur, coupé par le ruisseau le « *Groote Beek* », la relie à l'assiette du camp, entre le quartier de l'infanterie et celui de la cavalerie, et une langue de terre assez large la met en communication avec la plaine centrale, à deux ou trois cents mètres en avant du front de bandière.

C'est sur l'ensemble de ces terrains que les troupes à pied vont acquérir chaque année la pratique du tir.

Le tir à la cible s'exécute sur la plaine centrale, à droite et à gauche de la chaussée d'Hechtel. On y emploie ordinairement soixante et dix cibles dont les lignes de tir varient de 600 à 1,200 mètres.

La durée des périodes d'instruction est en moyenne de vingt jours. Toutes les troupes à pied doivent y concourir, par fractions plus ou moins nombreuses, de manière à ne pas laisser en souffrance le service dans les garnisons. Ces périodes commencent généralement le 1^{er} mars et finissent vers la mi-septembre. On brûle annuellement dans ces exercices environ deux millions de cartouches, ce qui donne lieu à une consommation de dix mille kilogrammes de poudre et de cinquante mille kilogrammes de plomb.

Au commencement de l'année 1879, on a institué, au camp de Beverloo, une école de tir et de perfectionnement pour l'infanterie, à l'instar de celles qui existent en Prusse depuis longtemps déjà; son but est de former de bons instructeurs, appelés à répandre dans les régiments une connaissance approfondie de tout ce qui se rattache aux armes à feu portatives, et d'y introduire l'uniformité de l'instruction tactique. La création de cette école est venue heureusement remplir une importante lacune, en fournissant à l'infanterie le vrai moyen de réaliser des progrès.

Les manœuvres des trois armes s'exécutent sur toute l'étendue du domaine militaire. Elles consistent en simulacres de combats, exécutés par deux fractions de troupes appelées à agir l'une contre l'autre, dans une zone d'action déterminée et en partant de positions fixées à l'avance. La conduite des opérations est laissée à l'intelligente initia-

tive des généraux commandant les corps opposés; ils répartissent les troupes des différentes armes, organisent la marche des colonnes, règlent les emplacements et la disposition des troupes, dans l'offensive comme dans la défensive, et engagent la lutte, dès que le moment leur semble opportun, pour ne la terminer que sur l'ordre du commandant en chef.

Le génie concourt activement à ces opérations de guerre par les travaux variés qui lui sont propres : il détruit ou répare les routes, les gués et les ponts, selon les circonstances, élève des tranchées-abris, des embuscades, des batteries de campagne, ou fait d'autres applications de la fortification du champ de bataille; les télégraphistes établissent des lignes reliant les corps ennemis, non seulement au grand quartier général, mais encore au réseau de l'État.

Parfois, quand le ciel est suffisamment clément, ces simulacres d'opérations de guerre durent deux jours consécutifs et les corps opposés passent la nuit au bivac. Celui-ci s'organise sur une ou sur plusieurs lignes, selon la configuration du terrain et les convenances militaires. La plaine présente alors un spectacle inaccoutumé, qui la fait



En tirailleurs dans la bruyère.

ressembler à une vaste fourmilière : nombre de fourgons et de voitures du train des équipages transportent aux emplacements choisis le bois, les vivres et les denrées fourragères nécessaires à la troupe; on prend les dispositions pour passer la nuit à la belle étoile; on assure le service de sûreté; les chevaux piaffent au piquet; les voitures, les caissons et les pièces d'artillerie sont parqués avec ordre, en arrière de l'infanterie; bientôt des centaines de feux, géométriquement alignés, s'allument et brillent dans la nuit, jetant de toutes parts des lueurs confuses; les hommes se couchent autour de ces feux et se garantissent du mieux qu'ils peuvent, les uns derrière des abris-vents fabriqués à la hâte, les autres contre les faisceaux d'armes sur lesquels sont jetés par-ci par-là quelques capotes de soldats; puis le silence se fait. L'aube venue, on s'occupe du premier repas de la troupe; des cuisines de campagne s'improvisent de tous côtés; le bois flambe et pétille; l'eau bout dans les marmites; les boîtes de conserves de la Plata ou de l'Australie sont éventrées; la distribution a lieu, et les hommes vont tour à tour

recevoir les aliments qui doivent les réconforter et leur donner des forces pour continuer les opérations militaires entamées la veille. Enfin, le canon d'alarme retentit : chacun court aux armes; les rangs se reforment et les troupes volent, pleines d'ardeur et d'entrain, à la rencontre de l'adversaire auquel elles livrent, six à huit heures durant, de vigoureux combats dont le succès est toujours chaudement disputé. Sur l'ordre du général en chef, l'action cesse et les corps engagés rentrent dans leurs quartiers respectifs.

Pour une période entière de grandes manœuvres à feu, on brûle environ un million de cartouches à blanc et cinq mille charges de canon, ce qui occasionne une consommation totale de quatre mille kilogrammes de poudre d'infanterie et de trois mille kilogrammes de poudre d'artillerie.

La famille royale se rend habituellement au camp de Beverloo, à l'époque des manœuvres de guerre. Leurs Majestés suivent avec un vif intérêt les travaux de l'armée.

Une fête militaire clôture toujours la période. On ne saurait se figurer rien de plus original, de plus riant ni de plus enchanteur que la physionomie du camp pendant cette fête improvisée. Partout règne une animation impossible à décrire; les casernes s'ornent gracieusement, et à l'envi, de guirlandes de fleurs, de verdure et de trophées; dans les principales avenues qui y conduisent, s'élèvent des arcs de triomphe, des mâts de cocagne et des décorations fantaisistes de toute espèce, que l'initiative du soldat peut seule enfanter. En différents points et notamment sur la place des palais, ont lieu des concours de chant, des assauts d'escrime, des courses diverses, des exercices gymnastiques et même des fêtes champêtres et des représentations théâtrales en plein air, dont le troupier loustic fait naturellement tous les frais. Le soir venu, le parc s'illumine de mille feux qui produisent dans le feuillage un effet séduisant, féérique, et des pièces d'artifice, confectionnées par les soldats du génie, éclatent en grand nombre sur les pelouses environnant le palais.

La famille royale assiste presque toujours à quelques-unes de ces réjouissances. Partout elle est accueillie avec un enthousiasme indescriptible, qui témoigne du patriotisme de l'armée et de son amour pour la dynastie.

Le départ du Roi est ordinairement le signal de la levée du camp. Sur l'ordre du général en chef, les troupes se mettent en marche dans toutes les directions et vont rejoindre leurs garnisons. Alors, à l'animation fiévreuse des jours précédents succède un calme complet que troublent à peine les quelques bataillons chargés, pendant la morte-saison, de la surveillance et de la garde de notre bel établissement militaire.

LA
BELGIQUE
ILLUSTRÉE

SES MONUMENTS, SES PAYSAGES, SES ŒUVRES D'ART

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. EUGÈNE VAN BEMMEL

500 GRAVURES SUR BOIS PAR LES PREMIERS ARTISTES

CARTES CHROMOLITHOGRAPHIÉES DES PROVINCES

TOME DEUXIÈME

BRUXELLES

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^{ie}, ÉDITEURS

33, RUE BLAES, 33